

L'an deux mille vingt et un, le sept mai, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Aurélien DOMMANGET, après avoir été dûment convoqué le vingt-quatre avril deux mille vingt et un.

**Réunion** : Ordinaire

**Étaient présents** : Messieurs et Mesdames Véronique CLABAUX, Christophe COURBY, Joël DESSEIN, Aurélien DOMMANGET, Ludivine DUFOUR, Carole PARREIN, Philippe PIQUET, David DUBOIS, Marie STRYJKOWSKI, Maxime SGARD, Dominique LORRIDAN, conseillers municipaux.

**Secrétaire de séance** : Mme Ludivine DUFOUR

## **1 Désignation du secrétaire de séance**

Madame Ludivine DUFOUR se désigne secrétaire de séance.

## **2 Approbation et signature du compte-rendu du 20/03/2021**

Pas de remarques. Compte-rendu approuvé à l'unanimité.

NOTE : Demande d'ajout à l'ordre du jour pour parler du projet bibliothèque/médiathèque. Pas d'objection.

## **3 Délibération pour le déclassement d'un chemin communal**

Le sujet de ce chemin traversant la ferme de M. VASSEUR et le parking des gîtes Sainte-Thérèse a déjà été abordé lors de conseils précédents. Le notaire, Me PATHE-BERTIN demande une autre délibération. Compte tenu de la disparition partielle du tracé, du fait qu'il ne dessert plus que des parcelles privées et qu'il n'a plus d'usage public, le déclassement est soumis au vote.

**9 voix pour, 1 voix contre, 1 abstention.**

## **4 Délibération relative aux terrains de la SAFER**

Me PATHE-BERTIN confirme la nullité de la vente (illégalité d'une délibération prise lors du mandat municipal précédent le nôtre.

M. DOMMANGET nous informe que M. CANTANER, nouveau directeur de la SAFER invoque un motif d'intérêt écologique à l'origine de la préemption de ces terrains. Donc, si nous les achetons nous ne pourrions pas les revendre. Si nous ne sommes pas acquéreurs, la SAFER les revendra avec un cahier des charges précis, ce qui limitera le nombre d'acheteurs potentiels. La situation est bloquée pour le moment. M. DOMMANGET suit le dossier et approfondira le sujet. Pas de délibération à prendre aujourd'hui.

## **5 Logicim (logiciel de gestion des cimetières)**

Sujet évoqué lors de la conférence des maires du 29/03/21. Le logiciel a été présenté. Un retour est à faire à la CCPL qui pourrait centraliser les demandes des communes pour obtenir un prix intéressant.

Les coûts approximatifs, pour la taille de notre cimetière seraient les suivants (hors regroupement communautaire) : lever un plan du cimetière 390€, contrat de services 240€/an, saisie des actes dans le

logiciel 4€/concession.

M. DOMMANGET fera part de notre intérêt à la CCPL mais Mme DUFOUR rassemblera auparavant les archives à notre disposition pour juger définitivement d'un futur achat. M. DOMMANGET rappelle que nous allons économiser 40€/mois et 600€/an, suite respectivement à la renégociation du contrat internet et au changement de fournisseur pour les copieurs.

## **6 Bibliothèque/médiathèque**

M. COURBY présente le projet. Lors d'une réunion informelle entre certains conseillers : Messieurs COURBY et PIQUET et Madame PARREIN, une discussion autour de la création d'une bibliothèque/médiathèque s'est engagée. Le projet avance avec la participation de personnes non élues. Il s'agirait d'une création d'association loi 1901 dont les membres du bureau seraient extérieurs au conseil, même si de l'aide est apportée par les élus nommés ci-dessus. Il est question de 2 permanences par semaine, le mercredi après-midi et le samedi matin et d'un portage de livres au domicile des moins mobiles. Un répertoire est déjà constitué par ordre alphabétique et par thème pour environ, à ce jour, 1700 livres plus 300 pour roulement et 300 vinyles.

Une ouverture serait souhaitée le 20/06/21. Le prêt de la salle du conseil est demandé pour les permanences et une subvention sera demandée aux communes du RPI. Les statuts sont en cours de rédaction.

Le projet obtient l'adhésion du conseil, nuances faites par M. DOMMANGET : l'installation des rayonnages doit permettre la tenue d'autres réunions et des mariages (amovibles ? sur roulettes ?) et l'ouverture est conditionnée à l'aboutissement des travaux de transfert de l'accueil de la mairie (en effet, la salle du conseil sert actuellement de lieu de rendez-vous pour le maire).

## **7 Questions diverses**

- Peut-on louer la salle des fêtes ? Pour le moment non. Pas de date de reprise connue.
- Chemin de randonnées sur parcelles communales au Val ? Possibilité actée sur place par Messieurs DOMMANGET et DESSEIN. Restent des questions de cohabitation avec les chasseurs, qui louent les parcelles. Une réunion est prévue le jeudi de l'Ascension. Il est possible de fermer le chemin pendant la période de chasse. Le gîte Les sens du bois se rallie à l'idée, porteuse pour son activité.
- Remarque : la zone de balltrap est jonchée de détritrus en plastique entassés depuis plusieurs années.
- Proposition du Parc : faire une zone ou plus d'éco-pâturage dans la Peupleraie. A construire.
- Réfléchir à un conventionnement avec Tournehem pour une éventuelle participation de notre commune à l'ALSH.
- Faut-il continuer à faire des devis pour les travaux Impasse de la Pisciculture ? Oui même s'il est de plus en plus difficile d'obtenir des devis chez les artisans et les entreprises. Le même problème est rencontré pour la réfection de la rambarde à Audenfort.
- Pour information, une classe est fermée pour raison de Covid à Audrehem, jusqu'au 17/05.
- Qu'est-il prévu le 8/05 ? Dépôt de gerbe au monument par monsieur le maire et Arsène CLABAUX à 11h. Les places sont très limitées. Il s'agira d'une cérémonie courte et en petit comité.
- Peut-on organiser des brocantes ? Non, il est toujours interdit d'en installer.
- Un tableau est rempli par les conseillers pour tenir les bureaux de vote lors des élections des 30/05 et 06/06 puis des 20 et 27/06. Mme DUFOUR s'excuse car elle sera hospitalisée pendant cette période.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h10

Fait à Clerques, le 7 mai 2021

Signatures du compte rendu du 7 mai 2021

A. DOMMANGET,  
Maire



L. DUFOUR  
1<sup>er</sup> Adjoint

M. SGARD  
2<sup>ème</sup> Adjoint

C. COURBY  
3<sup>ème</sup> Adjoint

**Les Conseillers Municipaux présents :**

V. CLABAUX

J. DESSEIN

D. DUBOIS

C. PARREIN

P. PIQUET

M. STRYJKOWSKI

D. LORRIDAN